

## Anthropologie et Sociétés



**Claude TARDITS (éd.) : Princes et serviteurs du royaume. Cinq études de monarchies africaines, Coll. " Sociétés africaines no 7 ", Société d'Ethnographie, Paris, 1987, 228p., cartes, diagrammes, ill.**

Jean-Claude Muller

Volume 13, numéro 1, 1989

Ordres juridiques et cultures

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015071ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015071ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Muller, J.-C. (1989). Compte rendu de [Claude TARDITS (éd.) : Princes et serviteurs du royaume. Cinq études de monarchies africaines, Coll. " Sociétés africaines no 7 ", Société d'Ethnographie, Paris, 1987, 228p., cartes, diagrammes, ill.] *Anthropologie et Sociétés*, 13(1), 196–199.  
<https://doi.org/10.7202/015071ar>

**Claude TARDITS (éd.) : *Princes et serviteurs du royaume. Cinq études de monarchies africaines*, Coll. « Sociétés africaines n° 7 », Société d'Ethnographie, Paris, 1987, 228 p., cartes, diagrammes, ill.**

L'introduction de Claude Tardits montre d'emblée — et brutalement — qu'un des problèmes principaux qui ont hanté les royaumes africains a été de décider du sort des princes puisqu'un seul souverain était habilité à régner. Au Ouaddai et au Baguirmi, on résolvait simplement la question en crevant les yeux des frères du nouveau roi. Mais toutes les royautés africaines ne procédaient pas d'une manière aussi sauvage et les études présentées ici tournent autour de cette question des princes — dont on doit se méfier — et des serviteurs — sur lesquels le souverain s'appuie — et de la meilleure façon d'utiliser les uns et les autres. Les solutions sont multiples et le volume en présente cinq particulièrement fouillées.

Emmanuel Terray traite du royaume gyaman des Abron. Ce royaume de la Côte-d'Ivoire, qui fait partie des peuples akan, est matrilineaire et la royauté alterne entre deux segments de la famille royale où les reines, c'est-à-dire les aînées des deux lignages royaux, ont un rôle important à jouer dans l'élection du roi ; les mâles utérins sont éligibles au trône selon la règle d'alternance. Ils constituent le groupe des nobles, dirigés par un chef des nobles. Les fils des souverains sont appelés des « princes » par les Abron qui parlent français. On peut se demander pourquoi mais ceci est très compréhensible car les fils du souverain sont dotés de commandements territoriaux. L'un de ces commandements est réservé au roi et les quatre autres sont donnés aux descendants agnatiques des souverains de l'une et de l'autre branche royale, chacune ayant deux commandements. On voit ici un grand souci de symétrie que l'auteur discute en termes de structures et de fonction pour montrer que ces résultats remarquables sont finalement le produit d'une histoire et que celle-ci ne s'emprisonne pas dans les structures mais cherche à en créer d'autres. La genèse du royaume est bien explorée avec son évolution et singulièrement la question cruciale : que faire des princes agnatiques lorsque le royaume ne peut plus prendre d'expansion ? On se rabat sur le mariage avec la cousine croisée patrilatérale — une solution ashanti bien connue — qui permet alternativement à chacune des branches royales d'y installer comme roi un petit-fils de roi qui est en même temps un agnat et un utérin, ce qui restreint, en fait, le nombre des candidats sérieux. La crise politique interne la plus grave qu'ait eu à surmonter le royaume gyaman vient justement de la parenté royale dont on a modifié les règles de succession après la défaite des Abron par les Ashanti. Les règles anciennes séparaient soigneusement les fonctions héréditaires alors que les nouvelles produisirent des impasses. Cependant, ces impasses dynastiques s'accompagnent de mouvements centripètes visant à une concentration plus forte du pouvoir royal que contrebalancent les offices héréditaires lignagers. Cette lutte entre pouvoir central et pouvoir lignager semble, pour Terray, permanente dans les sociétés de ce type. Il dit, en conclusion : « l'existence d'un État ne peut jamais être tenue pour acquise ; « elle est toujours à la merci d'une « reconquête lignagère ». Ce sont les effets de ces deux sortes de pouvoir les uns sur les autres que Terray illustre ici brillamment, sans qu'il y ait eu un vainqueur absolu, et ce jusqu'à l'arrivée des Français.

Nous sommes *volens nolens* dans l'histoire et nous allons y rester jusqu'à la fin du volume. Certains structuro-fonctionnalistes les plus extrêmes ont tenté de nous faire croire qu'il était possible d'interpréter les sociétés qu'ils étudiaient en synchronie — les grands structuro-fonctionnalistes faisaient, eux, beaucoup d'histoire mais souvent sans le dire. Ce point est particulièrement bien mis en lumière par Michel Izard, bien connu pour ses

travaux sur les Mossi. Le problème du « placement » des princes et des descendants de la lignée royale ne pose pas seulement des questions concrètes et de développement historique bien réelles, il questionne directement le modèle opérationnel donné par les Mossi, d'une part, et l'histoire telle qu'ils se la racontent. Il faut neuf générations pour qu'un descendant royal devienne un homme du commun : c'est ce *cursus honorum* à rebours qui fait l'objet de la première partie de l'étude en montrant toutes les fonctions auxquelles peuvent aspirer les générations descendantes. Le génie du pouvoir a été de faire de certaines de ces générations des alliées contre d'autres qui étaient structurellement des ennemies potentielles parce qu'elles pouvaient briguer le trône. Le roi a également à sa disposition toute une série de serviteurs, ceci depuis le niveau du village, et dont le nombre varie de un à trois suivant l'importance du village. Tous ces hommes sont par définition exclus d'un poste de pouvoir décisionnel : ils sont des exécutants — porte-parole du chef de village, chargé de l'entretien de la résidence du chef de village et chef des cavaliers locaux, le chef étant, lui, un noble. La situation se complique singulièrement à la cour qui, comme le fait remarquer Izard, garde un caractère « nomade », la résidence royale changeant après la mort de chaque roi en s'établissant à l'intersection de plusieurs territoires de chefs de la terre — tous autochtones — pour se situer en quelque sorte en dehors des aspects traditionnels datant d'avant la conquête mossi, ainsi qu'en un lieu séparé des activités commerciales car le roi prend ou reçoit : il ne saurait vendre...

On trouve à la cour trois groupes de serviteurs royaux, aussi exclus de la succession, et qui sont des alliés du roi. Ces trois groupes sont analysés dans leur évolution historique, le royaume s'étant construit sur plusieurs siècles. Ces groupes élisent le roi et font bloc avec lui contre d'éventuels prétendants au trône, qui se révoltent quelquefois lors d'une succession. Ce fut le cas lors de la guerre civile de 1885, à laquelle les Français mirent fin dix ans plus tard en s'appuyant surtout sur les gens du palais pour évincer les nobles.

L'étude suivante, écrite par Claude Tardits, présente l'organisation politique des Bamoum. Cette population guerrière du Cameroun fonde un royaume au XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle autour de la capitale, Fomban, royaume qui s'est développé de façon fort originale. Chaque roi crée des lignages à partir de sa descendance et les dote de terres et d'esclaves capturés à la guerre. Il crée aussi des lignages de captifs palatins, qui vivent près du palais, dépendant directement du souverain auquel ils sont tout dévoués. Le palais est donc entouré par les affidés du roi, les frères du roi étant dotés tout autour de la résidence des palatins, repoussant spatialement à chaque génération les princes de la génération précédente et donnant ainsi toute une série de cercles concentriques dont le plus extérieur comprend, *grosso modo*, les domaines des lignages créés en premier. Autour de ces cercles, que les Bamoum appellent le « noyau », se trouvent des domaines peuplés d'esclaves et de captifs de guerre ; ceux-ci sont supervisés par d'autres esclaves qui pouvaient même posséder des esclaves, en récompense de leur dévouement au possesseur du domaine ou au roi. Cette possibilité de promotion sociale explique qu'il n'y ait eu aucune révolte bien que cette population servile ait constitué la moitié de l'effectif démographique du royaume.

Cependant, jusqu'à la seconde décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, le royaume ne s'étend pas. C'est après avoir battu les armées peules que les Bamoum conquièrent soixante-trois populations. En trente ans, l'économie est bouleversée et la société se stratifie. C'est à cette époque qu'on découpe les domaines ruraux que le roi donne à ses frères et c'est aussi l'époque de la création des lignées palatines issues de captifs. Toute l'histoire bamoum s'est faite sur fond de tragédies lors des successions au trône dont les prétendants s'entretenant, le tout couplé avec l'ascension de la classe des gens du palais. L'équilibre entre le roi, assisté des gens du palais, et les princes est précaire, il est assuré par des conseillers nobles qui font la liaison entre les princes et le roi, par des conseillers palatins

qui font la navette entre le roi et les palatins, par des « pères du roi » et des conseillers du roi choisis dans les lignages anciens. Les princes, frères du roi, sont richement apanagés pour les faire tenir tranquilles alors que les palatins dépendent directement — souvent même pour leur nourriture — du roi, éloignant ainsi les uns du pouvoir en les élevant et en se subordonnant les autres et les laissant à la merci du roi. Toute cette cour vivait au palais qui nourrissait journallement environ trois mille personnes, Fouban abritant environ la moitié de la population du royaume. Le tout s'écroula en 1925, le célèbre sultan Njoya ayant été déposé par les Français après qu'il eût tenté de « moderniser » son royaume en devenant musulman et en essayant d'introduire un certain nombre de réformes et de mesures inspirées par ce qu'il avait vu de l'efficacité européenne.

Alfred Adler présente ensuite les solutions adoptées par les Moundang, un royaume tchadien situé à la frontière du Cameroun, pour régler le sort des princes et princesses. Le roi habite un grand palais à Léré; des serviteurs, de jeunes enfants envoyés à la cour et les nombreuses épouses du roi y résident. Celui-ci gouverne avec l'aide de deux conseils d'anciens. Le premier comprend des membres des différents clans du royaume, plus particulièrement les plus anciens; ce sont eux qui élisent le roi. Le second collègue représente le peuple de Léré. En plus de ces deux conseils, le roi choisit lui-même une dizaine de dignitaires, un chef de guerre, un maître des chevaux du palais, un premier confident et conseiller, etc. Le problème posé par les princes — et les princesses — se règle plus facilement chez les Moundang que dans les autres populations précédemment examinées. Seuls sont appelés princes les fils d'un roi régnant; ceux-ci sont élevés loin de la cour, à la dure, et on leur donne ensuite le commandement d'un village, ce que l'on fait aussi pour les princesses. Un seul d'entre eux deviendra roi et la descendance des autres fils et filles de roi perdra à la seconde génération ses droits de commandement pour s'en aller grossir, elle et ses descendants, les membres d'un clan spécial. On passe ainsi en trois générations — roi, chef de village, homme du commun — de la royauté à la roture. C'est ce qu'Adler nomme la clanification des nobles, clanification qui était aussi celle des captifs qui, après quelques générations, étaient assimilés à la famille et au clan de leurs possesseurs. Adler montre aussi toute la symbolique rattachée aux relations entre le roi, ses enfants, les enfants du palais, les captifs et ses sujets; cette symbolique est, en fait, une philosophie politique où tous les groupes précités font partie de « catégories politiques » basées sur un système clanique sur lequel s'est greffée cette machine politique éphémère quant aux participants qui, en quelques générations, sont tous récupérés par le système des clans.

La dernière contribution s'occupe du royaume barma du Baguirmi, au Tchad. Ce royaume a une histoire obscure et encore mal documentée. Le texte d'Annie M.D. Lebeuf est principalement une analyse d'un document écrit en arabe qui donne les prestations qu'ont à fournir les différents villages aux multiples dignitaires du royaume et les quantités demandées. Ce document est précédé d'une courte histoire du royaume barma et des péripéties nombreuses qui l'ont caractérisé, péripéties engendrées par les guerres avec les royaumes voisins du Bournou et du Ouaddai. Créé au XVI<sup>e</sup> ou au début du XVII<sup>e</sup> siècle, il fut aussi le théâtre de luttes fratricides, les prétendants au trône s'entretenant à qui mieux mieux. Trente notables se partagent les revenus stipulés dans le document et ceux-ci font partie de deux classes, les hauts dignitaires et les dignitaires en second qui assistent le roi qui les nomme à son gré. Les grands dignitaires sont choisis dans la famille royale, parmi les descendants des anciens maîtres de la terre, parmi les hommes libres et ceux d'origine servile; les seconds dignitaires sont d'origine servile. Tous ces dignitaires occupent une multitude de positions reflétées par leur titre. Les redevances qu'ils reçoivent proviennent d'un grand nombre d'ethnies — vingt-et-une — soumises ou ralliées et chacune donne des produits de sa spécialisation économique: bétail (bovidés, ovins, caprins et chevaux), bandes de tissus qui constituaient la monnaie à cette époque, miel, beurre, femmes,

tuniques, céréales, poissons, sel, ivoire, etc. Ces prestations sont en plus des capitations individuelles dues directement au souverain. Le document analysé fut écrit juste avant la conquête française et l'on comprend pourquoi ce sont les chefs des armées et les chefs territoriaux qui reçoivent plus de 53% de ces revenus à une époque très tourmentée. Mais le roi faisait revenir à lui près de 30% des produits par le truchement de serviteurs royaux vivant au palais et qui lui étaient entièrement dévoués. Obligé qu'il était de se servir des chefs de guerre — qui étaient fort indépendants et qu'il fallait en somme acheter —, le roi favorisait aussi les serviteurs pour rétablir quelque peu l'équilibre.

Tous ces textes sont de première qualité : écrits de manière serrée, ils contribuent tous à un accroissement de nos connaissances sur le sujet. C'est cette richesse qui me chicane un peu en regard de l'introduction, excellente mais, me semble-t-il, un peu courte. On sait que la question des princes et de leur avenir est très ancienne en anthropologie. Roscoe en parle à propos des Bakitara : elle est centrale aussi dans les classiques de l'anthropologie politique — Evans-Pritchard et les princes zandé, Southall et les princes alur, Smith et les principes hausa sans parler des Nupe de Nadel. Pour ces deux dernières monographies, les luttes entre prétendants ont même souvent empêché l'accroissement du royaume. L'éditeur du volume, Claude Tardits, qui, à fort juste titre, aime toujours ramener les ethnologues hérétiques aux classiques de la profession, aurait pu élargir son propos et faire de son introduction, excellente je le répète, une mise au point plus complète des problèmes en discutant non seulement les contributions du volume mais aussi les classiques auxquels il aime se référer.

*Jean-Claude Muller*  
*Département d'anthropologie*  
*Université de Montréal*

---